

**ÉTABLISSEMENT PUBLIC
DE SANTÉ DE VILLE-ÉVRARD**
202 Avenue Jean Jaurès
93330 Neuilly-sur-Marne
STANDARD : 01 43 09 30 30

CMP
Seine-Saint-Denis

LES CONTACTS :

- **Coordonnatrice générale
des soins**
Marie-Paule BOISSEL
- **Directeur des soins**
- **Cadres supérieures de santé
direction des soins**
Isabelle NYOBE NLEND
I.nyoblenlend@epsve.fr
Véronique Moreau
v.moreau@epsve.fr
- **Cadre de santé
Direction des soins**
Audrey FORMONT
a.formont@epsve.fr
- **Secrétariat de la direction
des soins**
directionsoins@epsve.fr
Fabienne POULAIN
01 43 09 32 33
Isabelle JEANVOINE
01 43 09 33 54
- **Direction des ressources
humaines secrétariat**
drh@epsve.fr
01 43 09 32 61-33 53



INFIRMIER.ERE EN CENTRE MEDICO PSYCHOLOGIQUE

Infirmier.ère IDE

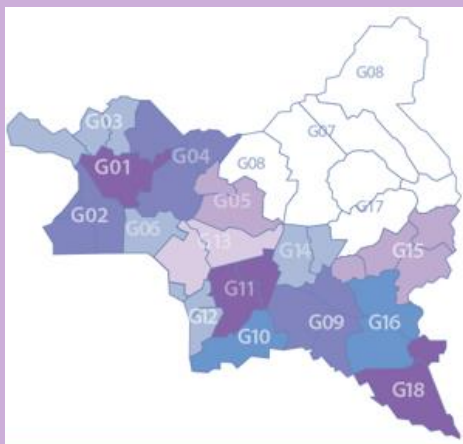
PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'hôpital public psychiatrique dessert 33 communes (sur 40) du département de la Seine-Saint-Denis qui compte 1 655 422 habitants avec une forte croissance démographique de plus de 1% par an. Les équipes proposent une offre de soins complète et diversifiée pour les patients souffrant de troubles psychiatriques ou psychiques : urgences, ambulatoire, hospitalisation, consultations spécialisées, plateau somatique, centres experts, remédiation cognitive et réhabilitation psycho sociale. En France, les services publics de psychiatrie sont organisés par « secteurs » c'est à dire des zones géographiques correspondant à des bassins de population d'environ 70 000 habitants. L'établissement couvre 15 secteurs de psychiatrie adulte et 3 secteurs de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. En 2022, Ville-Évrard a pris en charge 29 106 patients. Ses unités d'hospitalisation temps complet sont réparties sur cinq sites : Neuilly-sur-Marne, Aubervilliers, Bondy, Saint Denis et Montreuil. L'EPSVE dispose également d'un centre de recherche clinique et de deux instituts de formation (infirmier et cadre de santé).

POSTES VACANTS

Psychiatrie Adulte

- Pôle G02 : CMP Saint-Ouen
- Pôle G06 : CMP Aubervilliers
- Pôle G13 : CMP Bobigny
CMP Pantin
- Pôle G10 : CMP Montreuil
- Pôle G12 : CMP Bagnolet
- Pôle G15 : CMP Montfermeil
- Pôle G01 : CMP Saint-Denis
- Pôle G04 : CMP La Courneuve





Infirmier.ère IDE

POSITION DANS LA STRUCTURE

- **Autorité hiérarchique dans le pôle :**

- Cadre supérieur de santé
- Cadre de santé

- **Au niveau institutionnel :**

- Coordinatrice des soins
- Directrice des soins

Interne au pôle : Le chef de pôle, Les Praticiens Hospitaliers responsables d'Unité Fonctionnelle, L'équipe paramédicale : Infirmiers, aides-soignants, ergothérapeutes, secrétaires, psychologues, assistantes sociales, éducateur spécialisé, régisseur...

Externe au pôle : cadre hygiéniste, service des spécialités, service des admissions, SIH, pharmacie, lingerie, DAHL, DRH, aumônerie, service des tutelles, services logistiques, formation permanente, médecine du travail.

Externe à l'établissement : mairies, médecins et infirmiers libéraux, CMS, associations, pharmacie de ville, commissariat, OPHLM, PMI, institutions médico-sociales, EPAHD, hôpitaux et cliniques privées, familles et proches des malades, tuteurs, ASE, IPPP, psychiatres privés, institutions spécialisées, maisons de retraite, etc.

EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Cadre de santé en unité de soins
Infirmier.ère en Pratique Avancée
(IPA)

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU POSTE

Du lundi au vendredi : 9h-17h avec 2h à récupérer par semaine. Fermé le Week-end et les jours fériés.

L'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière comporte l'analyse, l'organisation, la réalisation de soins infirmiers et leur évaluation, la contribution au recueil de données cliniques et épidémiologiques et la participation à des actions de prévention, de dépistage, de formation et d'éducation à la santé. Dans l'ensemble de ces activités, les infirmiers et infirmières sont soumis au respect des règles professionnelles et notamment du secret professionnel. Ils exercent leur activité en relation avec les autres professionnels du secteur de la santé, du secteur social et médico-social et du secteur éducatif (article R.4311-1 du code de la santé publique).

Le CMP participe au maintien à domicile et aux suivis alternatifs des personnes résidant sur les villes concernant le pôle de référence.

L'équipe garantit les soins ambulatoires dans le respect des habitudes de vie, coordonne et soutient le principe de la prise en charge globale du patient.

Une mobilité interne au pôle peut être sollicitée ponctuellement

L'équipe est habituellement composée :

- Un médecin responsable
- Un cadre de santé
- Des médecins psychiatres
- Des psychologues
- Des infirmier.ères
- Une assistante sociale
- Une secrétaire



Infirmier.ère IDE

MISSIONS & COMPETENCES REQUISES

Missions générales

Garantir la qualité, la sécurité de l'accueil des patients, des familles, des personnes entretien d'accueil et d'information, évaluation des risques et de l'urgence, administration des traitements prescrits.

Dispenser des soins répondant aux besoins des patients dans le cadre des missions de l'unité et des orientations du service

Etablir un diagnostic infirmier : adapter les soins en fonction de l'orientation clinique, réaliser des entretiens infirmiers à visée psychothérapeutique, mettre en œuvre les programmes et les protocoles de soins et administration du médicament, observer et surveiller les troubles du comportement, formaliser la synthèse en utilisant les transmissions soignantes et réévaluer les actions de soins.

Garantir le bien-être et la sécurité du patient en ambulatoire : surveiller et évaluer l'évolution des symptômes, l'observance et la tolérance au traitement

Contribuer à la prise en charge individualisée des patients, établir et actualiser le dossier du patient, participer aux soins éducatifs du patient et de son entourage, favoriser l'autonomie, l'insertion et réaliser des accompagnements extérieurs.

Contribuer à la communication interne et externe à l'unité : participer aux réunions cliniques et institutionnelles, recueillir et transmettre les informations aux partenaires des réseaux de soins et socio-éducatifs

Participer à la transmission et à l'approfondissement des compétences et savoirs infirmiers : transmettre le savoir infirmier en participant à l'encadrement, l'accompagnement des étudiants et des nouveaux infirmiers et personnels, participer aux actions de formation permanente

Contribuer aux activités à l'image et aux évolutions de l'institution.

Participer aux groupes de travail sectoriel et intersectoriel de l'établissement.

Participer à la recherche en matière de santé participer aux actions de communications de l'établissement, participer aux actions de formations et d'enseignement - forum, actions d'information dans les communes, salons, enseignements cliniques.

Missions spécifiques

Implication dans des missions transversales, participation à des groupes de travail...

Qualifications

Diplômes : IDE

Connaissances approfondies : Soins, législation de la profession IDE, connaître la législation liée aux droits du patient en psychiatrie.

Connaissances détaillées : connaître les outils méthodologiques relatifs à la démarche de soins, connaître les règlements et protocoles en vigueur dans le service, avoir des connaissances sur les pathologies prises en charge dans l'unité, connaître les différents courants de pensée et approches thérapeutiques liés à la santé mentale, communication, relations interpersonnelles

Compétences requises

Savoirs faire : dans son domaine de compétences : appliquer les protocoles de l'unité concernant les soins techniques et relationnels l'hygiène et la sécurité, savoir conduire les différents entretiens infirmiers, savoir pratiquer la relation d'aide, savoir planifier et organiser son travail, savoir transmettre les informations, par écrit et par oral, savoir être à l'écoute des patients, instaurer une relation de confiance et d'accompagnement, savoir utiliser les logiciels informatiques installés dans l'unité

Savoirs être : disponibilité, empathie et écoute vis à vis du patient, de son entourage, capacité à travailler en équipe, capacité à agir de façon pertinente dans son rôle, respect des valeurs et règles professionnelles, contrôle de soi, capacité d'adaptation, esprit de synthèse, capacité à prendre des responsabilités en adéquation avec l'organisation et les objectifs de l'unité, savoir faire preuve d'initiative, savoir collaborer avec tous les partenaires du soin

Particularités du poste : possibilité de mobilité entre les unités du secteur au sein du département en cas de nécessité, en particulier pour assurer la continuité des soins ou dans le cadre de formations ou de l'élaboration de projets d'amélioration de la prise en charge des patients.

Accompagnement à la prise de poste : mesures de préventions mise en place : formations